

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des sports et des jeux
Olympiques et Paralympiques

« REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ « PERFECTIONNEMENT SPORTIF » MENTION « VOILE »

<p>REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p>REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p>REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A 212-52 du code du sport.</p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p>MODALITES D'EVALUATION</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p>
<p>UC1 - CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION</p>			
<p>Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de voile</p> <p>Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques physiques, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'intégration de tous</p>	<p>C1.1 - Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués</p> <p>C1.2 - Formaliser les éléments d'un projet</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrit son action dans le cadre des orientations et des valeurs de la structure de voile, dans une perspective éducative et intégrative - Participe à des diagnostics sur un territoire - Inscrit son action dans le cadre des politiques publiques locales - Prend en compte les réalités sociales, éducatives et

<p>Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure de voile en lien avec les spécificités des publics encadrés</p> <p>Elaboration et partage de programmes sportifs en voile adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun</p> <p>Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</p>	<p>d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>C1.3 - Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>	<p>perfectionnement sportif en voile</p> <p>- une soutenance orale.</p>	<p>culturelles des publics concernés et leurs caractéristiques spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux - Implique les bénévoles dans la conception en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun afin de favoriser la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Définit les objectifs d'un projet d'action - Propose les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics. - Organise la mise en œuvre de démarches participatives - Conçoit des démarches d'évaluation - Compose une équipe d'intervenants en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Élabore un budget prévisionnel - Négocie avec sa hiérarchie les financements du projet d'action - Prend en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel
---	--	---	--

UC2 : COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

<p>Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de voile</p> <p>Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous</p> <p>Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</p> <p>Définition des choix techniques et stratégiques</p> <p>Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé</p> <p>Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires</p>	<p>C2.1 - Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous</p> <p>C2.2 - Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur</p> <p>C2.3 - Gérer la logistique des programmes d'action</p> <p>C2.4 - Animer la démarche qualité</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en voile ; - une soutenance orale. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe au recrutement en veillant à respecter l'intégration de tous - Anime les réunions au sein de la structure de voile en adaptant les objectifs, plan d'actions, démarches et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous - Met en œuvre les procédures de travail adaptées aux caractéristiques spécifiques des acteurs - Participe aux actions de tutorat dans la structure de voile en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du tuteur - Facilite les démarches participatives au sein de la structure de voile afin de favoriser l'intégration de tous - Accompagne le développement des membres de l'équipe en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de manière à favoriser l'intégration - Représente la structure de voile - Conçoit une démarche de communication - Participe aux actions des réseaux partenaires
---	--	--	---

			<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle le budget des actions programmées - Gère les partenariats financiers - Planifie l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels adaptés aux caractéristiques des publics - Rend compte de l'utilisation des moyens financiers - Anticipe les besoins en termes logistique - Organise la maintenance technique - Veille au respect des procédures de travail - Adapte le programme d'action en cas de nécessité - Effectue le bilan des actions réalisées
--	--	--	--

UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN VOILE

<p>Encadrement d'activités de perfectionnement sportif en voile</p> <p>Proposition de programme de perfectionnement sportif dans la cadre des objectifs de la structure de voile adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés</p> <p>Définition des modes d'intervention à caractère technique adaptées au niveau de progression technique et aux caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Proposition de démarches d'entraînement adaptés aux objectifs et aux caractéristiques spécifiques des compétiteurs</p>	<p>C3.1 - Conduire une démarche d'enseignement en voile en prenant en compte les particularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants</p> <p>C3.2 - Conduire une démarche d'entraînement en voile à partir des caractéristiques singulières adaptées aux objectifs de perfectionnement sportif des pratiquants</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1) une étude de cas portant une action de formation ou d'entraînement en voile. le candidat présente son analyse de la situation et formule des propositions d'amélioration de la prestation du formateur ou de l'entraîneur étudié ;</p> <p>b) un entretien visant à évaluer les compétences du candidat à définir, conduire, adapter et évaluer un cycle d'entraînement et de</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit une progression pédagogique en voile adaptée aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Conduit un enseignement collectif en voile adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Régule son intervention en fonction des réactions du public - Évalue un cycle d'enseignement en
---	--	--	--

<p>Encadrement des apprentissages techniques en voile en prenant en compte les caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Conduite des temps de perfectionnement en voile en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>Analyse les potentiels et les limites des pratiquants en lien avec leurs spécificités</p> <p>Accompagnement des pratiquants dans l'analyse de leur pratique en adaptant les démarches et outils pédagogiques à leurs caractéristiques spécifiques</p> <p>Conception des interventions dans le champ de la formation en voile à partir des singularités des stagiaires</p> <p>Mise en œuvre de situations formatives en voile à partir des singularités des stagiaires</p>	<p>C3.3 - Conduire des actions de formation en voile en prenant en compte les singularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants</p>	<p>formation dans le champ de la voile.</p>	<p>voile notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des pratiquants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit le plan d'entraînement en voile adapté aux spécificités des publics encadrés - Conduit l'entraînement en voile en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants - Encadre un groupe dans le cadre de compétitions en voile en prenant en compte la singularité de chaque pratiquant - Évalue le cycle d'entraînement en voile - Élabore des scénarios pédagogiques en voile adapté aux caractéristiques singulières de chaque stagiaire - Prépare les supports de ses interventions en voile en adaptant les modalités de transmission de l'information aux singularités de son public afin de s'assurer de sa compréhension par tous - Met en œuvre une situation formative en voile en prenant en compte les singularités motrices, sensorielles, cognitives et
---	--	---	--

			psychiques des pratiquants et des stagiaires - Adapte son intervention aux réactions et aux caractéristiques spécifiques des stagiaires en voile - Évalue des actions de formation en voile au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des stagiaires
UC 4 : ENCADRER LA VOILE EN SÉCURITÉ			
<p>Encadrement de la voile en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p> <p>Encadrement de la voile en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité voile en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en voile</p>	<p>C 4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en voile</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C 4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en voile en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p> <p>C 4.4 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en voile tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1) une mise en situation professionnelle sur une séance d'encadrement de public d'école de voile ;</p> <p>2) un entretien visant à apprécier les compétences du candidat à :</p> <p>– concevoir, conduire, adapter et évaluer une situation ou un cycle de découverte, d'initiation, de perfectionnement en voile multi-supports, d'entraînement et d'accompagnement de coureurs</p> <p>– organiser des séances à vocation éducative, compétitive, et de découverte des milieux naturels et du patrimoine maritime, fluvial et lacustre y</p>	<p>Le candidat :</p> <p>- Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en voile</p> <p>- Explicite les différents éléments de la démonstration technique en voile en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants</p> <p>- Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité</p> <p>- Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique de la voile pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles,</p>

	sécurité et de celle des tiers	compris sur des voiliers en équipage.	cognitives et psychiques) - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en voile en prenant en compte les singularités du pratiquant - Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique de la voile - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique de la voile et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements de voile - Prévient les comportements à risque en voile - Agit ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables
--	--------------------------------	---------------------------------------	--